

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	12 952	10 920	2 032	3 492	1 460	41.82
	Fonds commercial (1)	705 243		705 243	705 243		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	193 500		193 500	193 500		
	Constructions	2 590 445	1 416 180	1 174 264	1 334 291	160 027	11.99
	Installations techniques, matériel et outillage	100 674	71 820	28 854	39 588	10 734	27.11
	Autres immobilisations corporelles	760 457	448 450	312 007	342 565	30 557	8.92
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	460		460	460		
	Total II	4 363 731	1 947 370	2 416 361	2 619 138	202 778	7.74
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	921		921	163	758	465.18
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés				242	242	100.00
	Autres créances	22 162		22 162	73 387	51 225	69.80
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	48 352		48 352	18 209	30 143	165.54
	Charges constatées d'avance (3)	7 798		7 798	5 231	2 567	49.08
	Total III	79 234		79 234	97 232	17 998	18.51
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	28 356		28 356	31 289	2 933	9.37
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	4 471 320	1 947 370	2 523 950	2 747 659	223 709	8.14

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

0-

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2021	Exercice N-1 31/12/2020	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé ; 30 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	30 000	30 000		
	Réserves				
	Réserve légale	3 000	3 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	317 687	195	317 883	NS
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	170 188	317 883	147 695	46.46
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	454 876	284 687	170 188	59.78
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	1 309 988	1 574 673	264 686	16.81
	Concours bancaires courants		242	242	100.00
	Emprunts et dettes financières diverses	1 829	1 996	167	8.38
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	100		100	
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	117 099	156 069	38 970	24.97
	Dettes fiscales et sociales	45 890	58 330	12 440	21.33
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	1 503 920	1 241 037	262 884	21.18
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	2 978 826	3 032 346	53 520	1.76
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 523 950	2 747 659	223 709	8.14

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 842 107 1 572 358

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 2 523 950.21 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 354 215.04 Euros et dégageant un déficit de 170 188.29- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'événement COVID-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes sur la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la Performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie :

Les informations fournies portent sur les principaux impacts jugés pertinents de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT SIGNIFICATIF

Les mesures gouvernementales ont entraîné depuis le 17 mars 2020 un arrêt de l'activité et conduit l'entreprise à cesser de manière temporaire son activité soit en fonction des obligations de sécurité soit en raison d'une activité très faible en raison d'une absence de clientèle de janvier à avril 2021.

La société a donc eu recours au chômage partiel sur les mois de janvier à avril 2021.

Le Chiffre d'affaires de la société a subi une perte de 70% en 2021 (75% en 2020) par rapport à celui de l'exercice 2019. Le secteur de l'hôtellerie et notamment, parisienne a été impacté de manière notable par la restriction de circulation en France et en Europe.

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus :

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires.

Information relative aux traitements comptables induits par la situation en Ukraine :

La crise liée à la Guerre en UKRAINE pourrait avoir des conséquences sur les comptes en 2022, notamment en raison des tensions sur les taux d'inflations...

A la date d'arrêté des comptes, l'entreprise n'est pas en capacité d'apprécier l'impact chiffré en raison du caractère exceptionnel de cette crise et des mesures annoncées par le gouvernement pour enrayer les effets de cette crise Géo-Politique.

Les comptes 2021 ont été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du règlement ANC 2014-03 relatifs au nouveau plan comptable général homologué par arrêté du 08/09/2014.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	718 195		
TOTAL	718 195		
Terrains	193 500		
Constructions sur sol propre	1 151 500		
Installations générales agencements aménagements des constructions	1 482 916		3 601
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	96 845		4 509
Installations générales agencements aménagements divers	87 100		1 485
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	673 115		2 505
TOTAL	3 684 976		12 099
Prêts, autres immobilisations financières	460		
TOTAL	460		
TOTAL GENERAL	4 403 631		12 099

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			718 195	718 195
TOTAL			718 195	718 195
Terrains			193 500	193 500
Constructions sur sol propre			1 151 500	1 151 500
Installations générales agencements aménagements constr.		47 572	1 438 945	1 438 945
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		680	100 674	100 674
Installations générales agencements aménagements divers			88 585	88 585
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		3 747	671 873	671 873
TOTAL		51 999	3 645 076	3 645 076
Prêts, autres immobilisations financières			460	460
TOTAL			460	460
TOTAL GENERAL		51 999	4 363 731	4 363 731

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	9 460	1 460		10 920
TOTAL	9 460	1 460		10 920
Constructions sur sol propre	636 222	38 345		674 567
Installations générales agencements aménagements constr.	655 253	133 817	47 457	741 613
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	57 257	15 243	680	71 820
Installations générales agencements aménagements divers	37 172	9 365		46 537
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	380 478	25 181	3 747	401 913
TOTAL	1 766 382	221 952	51 884	1 936 450
TOTAL GENERAL	1 775 842	223 412	51 884	1 947 370

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 460				
Constructions sur sol propre	38 345				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	133 817				
Instal.techniques matériel outillage indus.	15 243				
Instal.générales agenc.aménag.divers	9 365				
Matériel de bureau informatique mobilier	25 181				
TOTAL	221 952				
TOTAL GENERAL	223 412				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices	31 289		2 933	28 356

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	460	0	460
Personnel et comptes rattachés	339	339	
Taxe sur la valeur ajoutée	18 837	18 837	
Divers état et autres collectivités publiques	2 986	2 986	
Charges constatées d'avance	7 798	7 798	
TOTAL	30 420	29 960	460

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 309 988	173 269	493 834	642 885
Emprunts et dettes financières divers	1 829	1 829		
Fournisseurs et comptes rattachés	117 099	117 099		
Personnel et comptes rattachés	19 367	19 367		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 797	12 797		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 838	4 838		
Autres impôts taxes et assimilés	8 889	8 889		
Autres dettes	1 503 920	1 503 920		
TOTAL	2 978 726	1 842 007	493 834	642 885
Emprunts remboursés en cours d'exercice	264 686			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions ordinaires	1.0000	30 000			30 000

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial (2004) (clientèle hôtelière)	705 243			705 243	
Total	705 243			705 243	

Dans le cadre de l'application des nouvelles règles comptables applicables depuis le 1er janvier 2016 suite aux textes qui ont transposé la directive comptable 2013/2014/UE du 26 juin 2013 dans le référentiel comptable français, le fonds commercial n'a pas été déprécié.

Par ailleurs, ce fonds commercial est considéré comme ayant une durée d'utilisation non limitée et n'est par conséquent pas amorti.

Pour ce qui concerne l'exercice clos le 31 décembre 2021, le test de dépréciation n'a pas révélé de perte de valeur sur cet actif. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'entrée dans le patrimoine.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

La valeur brute des éléments incorporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	7 à 30 ans
Concessions, brevets, licences	Linéaire	1 à 5 ans
Mobiliers d'exploitation	Linéaire	3 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	4 à 5 ans
Agencement	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de bureau et info	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 30 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	2 986
Total	2 986

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 829
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 346
Dettes fiscales et sociales	24 984
Total	39 159

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 798
Total	7 798

Charges à répartir sur plusieurs exercices

	Valeurs	Taux d'amortissement
Frais d'émission des emprunts	44 000	
Total	44 000	

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		1 480 826
HYPOTHEQUE PORTANT SUR L'IMMEUBLE COMMERCIAL	1 480 826	
HOTEL TROIS ETOILE DE 41 CH SIS 39 RUE		
JP TIMBAUD PARIS 11E		
(HYPOTHEQUE DE 1ER RANG)		
DANS LA LIMITE DE LA CREANCE DUE		
Total (1)		1 480 826

Engagements reçus

NEANT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

SAS 3.H.G.V.
Société par Actions Simplifiée au capital de 30.000 euros
Siège Social : 19, Avenue Trudaine - 75009 PARIS
R.C.S. PARIS 453 103 699

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2022

L'an deux mille vingt-et-deux, le trente juin, à 16 heures 30, au siège de la société.

Le soussigné, Monsieur Jacques DEBECQUE, Président de la société SAS JD HGV, associée unique de la société 3 H.G.V., Société par Actions Simplifiée au capital de 30.000 euros,

1. A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de président et d'associé unique de la société, la société SAS JD HGV représentée par Monsieur Jacques DEBECQUE a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021; il a également établi le rapport de gestion de la présidence sur les opérations de l'exercice écoulé.

2. A pris les décisions suivantes :

Ordre du jour de la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle :

- Lecture du rapport de gestion sur l'activité de la société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Quitus au Président,

PREMIERE RESOLUTION

L'Associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve tels qu'ils sont présentés les comptes annuels et l'annexe de cet exercice se soldant par une perte de 170.188 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.
L'Assemblée Générale donne, en conséquence, quitus au Président pour l'exécution de son mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'exercice écoulé se traduit par une perte de 170.188 euros que l'Assemblée Générale décide d'affecter de la manière suivante :

Report à nouveau.....	- 170.188 euros
TOTAL EGAL A LA PERTE DE L'EXERCICE.....	- 170.188 euros

Le report à nouveau, après affectation du résultat, s'élèvera à – 487.875 euros.



Conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte qu'il a été distribué, à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, les sommes suivantes :

Résultat de l'exercice	Dividende brut distribué	Imposition à la source
2019	134.400 euros	Non soumis
2018	60.000 euros	Non soumis
2017	Néant	Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 font apparaître des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social.

Le Président rappelle à l'Assemblée que la société est tenue de réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pu être imputées sur des réserves, si, dans un délai de deux exercices, les capitaux propres n'ont pas été reconstitués à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

L'Assemblée Générale du 30 juin 2022 décide de poursuivre l'activité de la société et de procéder à la reconstitution des capitaux propres au cours des deux prochains exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur des copies ou extraits du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts et formalités nécessaires.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus personne ne demandant la parole et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui a été signé après lecture par le Président.

**JDHGV représentée par le Président
Monsieur Jacques DEBECQUE**